

La veille sanitaire mise en place par le Parc National des Pyrénées se poursuit.

Depuis 2008, le parc national des Pyrénées, avec la collaboration des Laboratoires des Pyrénées et des Landes, a mis en place une veille sanitaire destinée à surveiller les maladies et causes de mortalités dans la faune sauvage, sur leur territoire. L'ensemble des travaux et analyses est soumis à l'évaluation d'un comité de pilotage rassemblant des experts nationaux de la faune sauvage (référénts, CNERA, ONCFS, ANSES...), les acteurs départementaux des suivis cynégétiques (FDC, ONCFS...) et sanitaires sur les espèces domestiques (GDS, GTV...), les représentants de l'état (DDPP, DDCSPP, DREAL). Ce comité a été réuni fin novembre et a approuvé le travail effectué grâce à l'implication des agents de terrain (gardes moniteurs du PNP), des référénts assurant le suivi des autopsies et des Laboratoires.

Chaque année une cinquantaine d'animaux de différentes espèces fait l'objet d'analyses plus ou moins poussées en fonction du statut qui leur a été attribué (espèce patrimoniale, espèce sentinelle, autre), ou des observations faites lors de leur découverte et/ou de leur autopsie. Globalement l'ensemble des résultats fait apparaître une faune examinée, en plutôt bon état sanitaire tant vis-à-vis de leur état physiologique que vis-à-vis des maladies recherchées. La plupart des causes de mortalité sont traumatiques et résultent de collisions.

Des inquiétudes apparaissent cependant à l'est du PNP vis-à-vis de l'avancée du front de la pestivirose de l'isard, due à des souches virales relativement virulentes et risquant d'impacter les populations. Le virus a été mis en évidence pour la première fois sur la zone du PNP sur un isard du Barrada en novembre 2012. De nouveaux cadavres ont pu également être récupérés et analysés (malgré, dans certains cas, un très mauvais état de conservation, qui n'a cependant pas empêché l'analyse du fait des techniques de pointe aujourd'hui à notre disposition) en août 2013. Il s'agissait d'isards découverts sur Aragnouet, infectés par une souche virale proche de celle identifiée précédemment et homologue à des souches identifiées en Andorre (isard du Barrada) et Espagne (Aragnouet). Ces dernières découvertes permettent de craindre une installation de l'infection dans la population, installation dont les conséquences à terme de quelques années ne peuvent pas encore être évaluées. Les FDC sont également attentive à cette question et assurent un suivi de l'évolution de la maladie grâce à divers prélèvements essentiellement réalisés sur tir de chasse. Parallèlement, la kératoconjunctivite est toujours observée ponctuellement et est présente sur tous les secteurs du PNP.

Une autre inquiétude émerge au vu des résultats des analyses toxicologiques réalisées sur rapaces et carnivores. Les molécules découvertes résultent, vraisemblablement de l'emploi de produits pesticides pouvant provenir d'actes de malveillance, de mésusage ou de conséquences secondaires sur des espèces non cibles (ingestion de proies empoisonnées). Certaines de ces molécules ont été interdites de vente et d'usage depuis plusieurs années à cause de leurs effets à plus ou moins long terme sur la santé humaine et/ou de leur persistance dans l'environnement (DDT, Lindane, Carbofuran) et la mise en évidence de leur présence dans les cadavres de faune sauvage récoltés, notamment dans des zones à priori protégées, interpelle quant à l'utilisation et l'usage qui peut en être fait. D'autres molécules (principalement utilisées comme souricides) sont aussi retrouvées à dose toxique en nombre particulièrement élevé, notamment en 2012 (année où 60% des prélèvements ont révélés la présence d'anticoagulants). Toutes les espèces (grands rapaces nécrophages, rapaces, carnivores) sont concernées par ces intoxications. Rappelons qu'en cas

d'attaques de ravageurs problématiques, il est conseillé de prendre contact avec le PNP, les FREDONs et Chambres d'Agriculture (habilitées à conseiller et encadrer les mesures de lutttes adéquates en fonction de l'espèce, de l'invasion et de la saison) afin de limiter au maximum les conséquences néfaste de cette lutte sur la faune non cible.

Au vu de l'organisation de cette veille, citée en exemple au niveau national, du travail réalisé et des résultats obtenus, il apparait essentiel de pouvoir garder ce niveau de surveillance tant vis-à-vis de l'évaluation de l'impact des activités humaines que vis-à-vis de l'éventuelle apparition de phénomènes sanitaires attendus ou inattendus. En effet, la faune sauvage, en interrelation étroite avec les maladies animales et humaines, constitue un révélateur précoce et non « manipulé » de l'expression des circulations de pathogènes et doit être considérée comme une sentinelle privilégiée et un bon indicateur de phénomènes émergents.

En 2014, cette veille, devrait donc être poursuivie, dans des conditions quasiment identiques à celle de 2013 avec la collaboration des Laboratoires des Pyrénées et des Landes et des référents assurant le suivi des autopsies et analyses.